Le Télégramme, 29 juillet 2021
https://www.letelegramme.fr/bretagne/nouvelle-pollution-en-baie-de-saint-brieuc-les-opposants-au-projet-eolien-en-colere-29-07-2021-12799258.php

Nouvelle pollution en baie de Saint-Brieuc : les opposants au parc éolien en colère

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS
Lecture : 2 minutes.

Les réactions n'auront pas tardé. Ce jeudi, le comité des pêches 22 et l'association Gardez les caps dénoncent fermement les nouveaux rejets d'huile détectés sur le site du futur parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

Revenu sur zone à la mi-juillet, c'est à nouveau l'Aeolus, le navire de forage, qui serait à nouveau à l'origine d'un « épanchement de fluide hydraulique dans le milieu marin ». (Lionel Le Saux/Le Télégramme)

Quelques heures après la confirmation par la Préfecture maritime d'un nouveau rejet d'huile à la mer sur le chantier du futur parc éolien de la baie de Saint-Brieuc et qu'il était une nouvelle fois imputable au navire de forage Aeolus, le président du Comité des pêches et des élevages marins des Côtes-d'Armor (CDPMEM22) Alain Coudray est remonté au créneau.

« Le CDPMEM22 espère vivement que les travaux seront suspendus par les autorités dans l'attente d'une présentation d'une analyse de la cause de cet incident et des mesures correctrices prises en conséquence pour éviter son renouvellement », déclare Alain Coudray, ce jeudi midi, dans un communiqué.

Appel à un « expert indépendant »

Le Comité des pêches réclame aussi la désignation d'un « expert indépendant », « car les professionnels ne se contenteront pas de documents provenant uniquement du développeur de projet ou de son prestataire ».

Du côté des associations de défense de l'environnement, c'est le même appel à l'arrêt total du chantier. « L'impréparation industrielle d'Iberdrola frôle l'inconcevable et dépasse le tolérable », clame ainsi Gardez les caps. « Pour 190 forages de 3 mètres de diamètre, combien de pollutions à venir ? », questionne l'association basée à Plurien sur sa page Facebook. « Combien d'années supplémentaires de travaux ? Combien de destructions d'habitats et d'espèces marines ? Au-delà des différences politiques, le gouvernement, le conseil régional, les préfets doivent tirer les leçons de ce ratage. Le projet doit être immédiatement arrêté ».